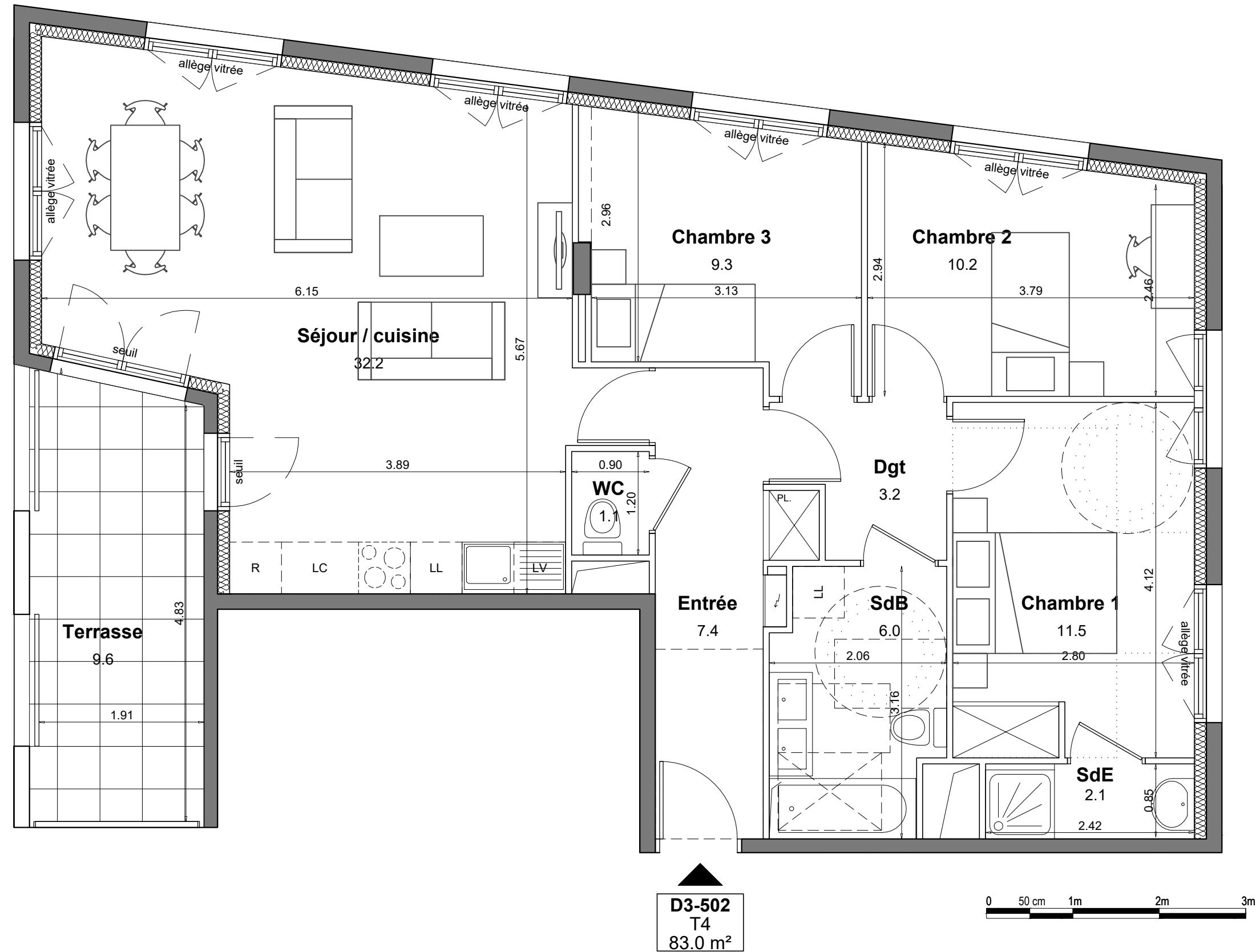


N



#### LEGENDE

Réfrigérateur	Sèche-serviette
Plaque de cuisson	Radiateur
Lave-linge	Porte-fenêtre
Lave-vaisselle	Fenêtre à allège vitrée fixe
Linéaire complémentaire	VR Volet roulant

Tableau électrique
Soffite ou faux-plafond
Placard
Prise de courant ext.
Robinet de puisage

Nom de l'Acquéreur	Date et Signature Acquéreur	Date et Signature Vendeur

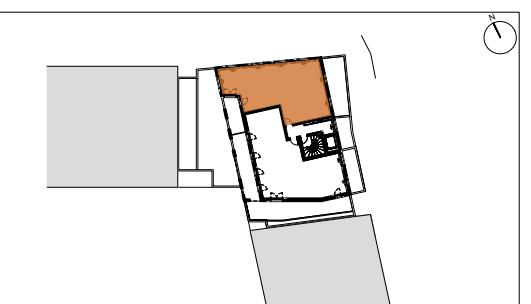
SCCV CERGY - COURDIMANCHE  
Rue du Capitaine Nemo - Cergy

**Sillage**

LOT N°	D3-502	Type	T4
Bâtiment	D3	Etage	R+5

SURFACE HABITABLE (m <sup>2</sup> )	
Entrée	7.4 m <sup>2</sup>
Séjour / Cuisine	32.2 m <sup>2</sup>
Chambre 1	11.5 m <sup>2</sup>
Chambre 2	10.2 m <sup>2</sup>
Chambre 3	9.3 m <sup>2</sup>
Salle de bain	6.0 m <sup>2</sup>
Salle d'eau	2.1 m <sup>2</sup>
WC	1.1 m <sup>2</sup>
Dégagement	3.2 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>83.0 m<sup>2</sup></b>
Loggia	9.6 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE ANNEXE(S)</b>	<b>9.6 m<sup>2</sup></b>

Ind	Date	Modification
D	17/12/2025	



Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités techniques de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les cotes indiquées sont approximatives. Les retombées, faux plafonds, soffites, ainsi que l'emplacement des équipements tels que radiateurs, sèche-serviettes et bouches VMC sont figurés à titre indicatif et non limitatif. La surface habitable des placards est incluse dans les pièces attenantes. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (Art. 4.1).